



Municipalité d'Yvonand
Av. du Temple 8
Tél. 024/423 32 40
greffe@yvonand.ch
www.yvonand.ch

Au Conseil communal

1462 Y v o n a n d

Préavis municipal No 2023/07

Concerne : Passage au LED du solde des luminaires pour l'éclairage public

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Depuis 2015, de nombreuses anciennes lampes à vapeur de mercure ont été remplacées progressivement sur le territoire communal au profit de luminaires à LED, bien moins énergivores et plus efficaces sur le long terme. L'éclairage public est un sujet de préoccupation sociétal et s'est retrouvé récemment au cœur de la problématique liée à la crise énergétique. Le passage au LED de nos luminaires est une réelle opportunité de modernisation mais est également synonyme d'économies financières.

A ce jour, environ 350 anciens luminaires ont été remplacés par des luminaires à LED. Ils permettent un abaissement contrôlé afin de diminuer la pollution lumineuse jusqu'alors non-configurable.

D'un point de vue financier, les économies sont notables, à savoir :

- Facture d'électricité pour l'éclairage public en 2012 : CHF 60'411,00
- Facture d'électricité pour l'éclairage public en 2022 : CHF 20'075,30

En 2021, un préavis permettant de généraliser l'ensemble de l'abaissement des luminaires LED sur la Commune a été validé.

Trois types d'abaissement ont été configurés sur les drivers des luminaires existants :

- **Sur les routes résidentielles**, l'éclairage est de 40% (abaissement de 60%) jusqu'à 23h00 et de 10% (abaissement de 90%) jusqu'à 05h00.
- **Pour les routes principales**, l'éclairage est de 50% en permanence (abaissement de 50%).
- **Pour les passages piétons**, pas d'abaissement. L'éclairage reste en permanence à 100% pour des raisons de sécurité.

2. Objet du préavis

Ce présent préavis s'inscrit dans la continuité des précédents préavis et propose de passer le solde des ampoules en luminaires LED sur l'ensemble de la Commune (y.c. Niédens, les Vursys et le hameau de La Mauguettaz).

Étant donné la future hausse des prix des matériaux et les délais de commande qui ne cessent de s'allonger, en lien avec la crise énergétique que nous vivons actuellement, le passage en LED du solde des luminaires a été accéléré afin de pouvoir bénéficier des meilleures prestations énergétiques et financières possibles.

La Romande Energie, partenaire depuis de nombreuses années, nous a transmis une offre datée du 28 mars 2023 (en annexe du préavis) pour le changement de 128 luminaires en LED.

3. Objectifs (descriptif du contexte et des prestations du projet)

Ce préavis a pour but de :

- Réduire la consommation énergétique.
- Diminuer les coûts des factures d'électricité de l'éclairage public.
- Réduire la pollution lumineuse.
- Appliquer des mesures concrètes dans une optique de développement durable.

Ce préavis permettra également de pouvoir généraliser et centraliser l'application des éventuelles mesures dictées par la Confédération dans le cadre de la crise énergétique toujours en vigueur.

4. Aspects financiers

Offre de la Romande Energie pour le remplacement de :

Luminaires VFL530 24LED 3000K 48W – 66 pièces	CHF 55'770.00
Luminaires VFL540 36LED 3000K 72W – 38 pièces	CHF 40'052.00
Luminaires VFL520 12LED 3000K 24W – 24 pièces	CHF 15'960.00
RV5 Crosse côté de mât pour luminaires	CHF 2'275.00
Contrôle électrique – 128 pièces	CHF 3'840.00

SOUS-TOTAL (HT)	CHF 117'897.00
------------------------	----------------

TVA 7,7%	CHF 9'078.05
-----------------	--------------

MONTANT TOTAL (TTC)	CHF 126'975.05
----------------------------	-----------------------

Les coûts présentés s'entendent clé en main, incluant les démarches administratives, les raccordements, la mise en service et le contrôle.

5. Conclusions

En conclusion, la Municipalité souhaite que le Conseil Communal, après avoir entendu les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad-hoc, prenne les décisions suivantes :

1. D'autoriser la Municipalité d'effectuer la commande de 128 luminaires LED pour un montant de CHF 126'975.05 TTC.
2. De financer le montant de CHF 126'975.05 par les liquidités courantes.
3. D'amortir le montant de CHF 126'975.05 sur 10 ans, compte 9143.04 (éclairage public, à amortir).
4. D'imputer le compte d'exploitation 820.3312.1 (amortissement obligatoire) de CHF 12'697.50 pendant 10 ans.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire



Philippe Moser

Carolane Sutterlet

Annexe : offre de la Romande Energie datant du 28 mars 2023

Municipal délégué : Mme Laura Marques, Municipale



**VOTRE SPÉCIALISTE EN
SERVICES ÉNERGÉTIQUES**

VOTRE OFFRE ÉCLAIRAGE

VOTRE CONTACT

Nicolas Regamey

Responsable montage & maintenance
021 802 92 14
nicolas.regamey@romande-energie.ch

VOS COORDONNEES

Commune d'Yvonand
Monsieur Pillonel Jean-Luc
Avenue du Temple 8
1462 YVONAND

Offre **ECL-1262 - 300047919-3**

Concerne : Commune d'Yvonand
Objet : Passage des lumianires en LED
N° réseau :
V/réf. :

TOTAL Net HT	CHF	117 897.00
TVA 7.70 %	CHF	9 078.07
TOTAL TTC	CHF	126 975.05

Notre offre s'entend clé en main, incluant démarches administratives, raccordements, mise en service et contrôle.

Préverenges, le 28.03.2023



ROMANDE ENERGIE : VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

Solution clé en main :

Une solution technique complète, adaptée à votre projet et répondant à vos besoins. Nous garantissons une réalisation et un suivi de projet exécuté par du personnel qualifié et passionné.

Qualité garantie :

Nos interventions sont certifiées ISO et respectent l'ensemble des normes en vigueur. Notre savoir-faire et le degré de formation de notre personnel nous permettent de vous offrir le meilleur rapport qualité / prix et nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que nous vouerons un soin tout particulier à l'exécution du mandat confié.

Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Dans une démarche RSE, Romande Energie intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans l'ensemble de ses activités.



Management de la santé et de la sécurité au travail
Management de la qualité chez Romande Energie Services

www.romande-energie.ch

Offre**ECL-1262 - 300047919-3**

Numéro	Texte	CI	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix total
1	<u>Luminaires</u>					
	Luminaires VFL530 24LED 3000K optique S70 700mA 48W en top 60 Abaissement à définir		66.000	p	845.00	55 770.00
	Luminaire VFL540 36LED 3000K optique S70 700mA 72W en top 60 Abaissement à définir		38.000	p	1 054.00	40 052.00
	Luminaires VFL520 12LED 3000K optique S70 700mA 24W en top 60 Abaissement à définir		24.000	p	665.00	15 960.00
	RV5 Crosse côté de mât pour lanternes Ø76mm RAL à déterminer		7.000	p	325.00	2 275.00
	Contrôle électrique		128.000	p	30.00	3 840.00
	Total 1 - Luminaires					117 897.00
2	<u>Variante plus-value luminaire avec 2 prises Zhaga</u>					
	Plus-value pour luminaire équipé de 1 prise Zhaga		128.000	p	85.00	(10 880.00)
	Total 2 - Variante plus-value luminaire avec 2 prises Zhaga (variante)					(10 880.00)

Récapitulation par SDO, LDP, SPL, FCN

Numéro	Texte	Total Brut		
1	Luminaires	117 897.00		
2	Variante plus-value luminaire avec 2 prises Zhaga	(10 880.00)		
	Total	117 897.00		
	TOTAL BRUT	117 897.00		
Condition		Valeur	Référence	Calculé
	TVA	7.70 %	117 897.00	9 078.07
	TOTAL NET			126 975.05

Le client commande à Romande Energie Services SA une prestation Eclairage conformément au descriptif de l'offre ci-dessus.

Cette offre fait partie intégrante de la présente commande, tout comme les conditions générales.

Pour accord et commande :

Ainsi fait à, le

.....
SIGNATURES / SCEAU DU CLIENT

Romande Energie Services SA



Fabrice Diennet
Responsable soumissions & grands projets



Nicolas Regamey
Chargé d'affaires éclairage